



FONCIERE DE PARIS SIIC

SA à Conseil de Surveillance et Directoire
au capital de 154 426 125 € – RCS Paris 331 250 472
43, rue Saint Dominique – 75007 Paris
Tél. : 01 53 70 77 77 – Fax : 01 53 70 77 78

Paris, le 13 septembre 2016.

La Société prend acte de l'avis de l'AMF en date ce jour indiquant que le Président de la Cour d'Appel de Paris a rejeté la demande de sursis à exécution de l'ADAM et que l'offre d'Eurosic et l'offre de Gecina seront clôturées le jeudi 15 septembre après bourse.

Il est rappelé que les actionnaires peuvent se procurer la documentation relative à ces offres sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet de la Société (http://www.fonciere-de-paris.fr/fr/offres_publicques).

Conformément à la réglementation, en cas de succès d'une offre, cette dernière sera ré-ouverte, avec les mêmes caractéristiques que l'offre initiale, pour une période d'au moins dix jours de bourse. Dans le cadre de cette réouverture, il est rappelé qu'il sera possible aux actionnaires ayant apporté leurs titres à l'offre qui n'a pas connu de suite positive d'apporter leurs titres à l'offre ré-ouverte. Il en ira de même pour les actionnaires qui auraient décidé de n'apporter leurs titres à aucune des offres avant la clôture des offres le 15 septembre.

A PROPOS DE FONCIERE DE PARIS SIIC

Foncière de Paris est cotée sur le marché Euronext Paris depuis 1987 (code ISIN : FR0000034431). Elle relève du secteur immobilier de la classification FTSE. www.fonciere-de-paris.fr

CONTACTS

François Thomazeau / Arnaud Pomel / Séverine Farjon –
farjon@foncieredeparis.fr – Tél. : +33 (0)1 53 70 77 77